

RAPPORT SUR LE FINANCEMENT DU « FESTIVAL DES BALEINES »

Île Sainte Marie - Madagascar

Du 04 au 12 Juillet 2015

Présenté par :

Office du Tourisme de Sainte Marie (OTSM)



Ile Sainte Marie Madagascar – Juillet 2015

RAPPORT SUR LE FINANCEMENT DU « FESTIVAL DES BALEINES »

Île Sainte Marie - Madagascar Du 04 au 12 Juillet 2015

PREMIERE PARTIE : RAPPORT NARRATIF

- Rappel du Contexte
- Rappel des objectifs
- Les actions du Festival des Baleines
- Les actions financées par la COI

DEUXIEME PARTIE : RAPPORT FINANCIER

- Récapitulatif des dépenses
- Modalités de transaction

Conclusion

Annexes

- Pièces justificatives
- Lettres Office du Tourisme

PREMIERE PARTIE

RAPPORT NARRATIF

RAPPEL DU CONTEXTE

L'Office du Tourisme de Sainte Marie, statut et missions,

L'Office du Tourisme de Sainte Marie connu sous le sigle OTSM est une association de droit privé, régie par l'ordonnance 60 133. Membre de l'Office National du Tourisme de Madagascar, l'office du Tourisme de Sainte Marie intervient sur le développement touristique de l'île en coordination avec la Délégation Régionale du Ministère chargé du tourisme sur l'île. Siégeant au Barachois Ambodifotatra dans le district de Sainte Marie, l'Office du tourisme compte actuellement 70 membres issus du secteur privé : établissements d'hébergement, restaurants, associations, prestataires spécialisés, artisanats et magasins œuvrant directement dans le développement du tourisme sur l'île Sainte Marie.

L'Office du Tourisme de Sainte Marie a pour mission principale la promotion de la destination île Sainte Marie : C'est dans le cadre de cette promotion de la destination touristique de Sainte Marie, et conscient de l'importance du tourisme dans le développement économique et social, que l'Office du tourisme de Sainte Marie a décidé pour cette année 2015 d'initier et de développer le projet « Festival des Baleines », sachant que la migration des baleines à bosse à Sainte Marie chaque année entre Juillet à Septembre constitue l'un des attraits touristiques majeurs de la destination.

Le Festival des baleines,

La protection des mammifères marins et de leur habitat à Madagascar, le développement touristique et l'implication de la population grâce au développement des activités communautaires sont étroitement liés et s'inscrivent dans le cadre d'une démarche de développement durable. Ce sont ces valeurs que le Festival des Baleines a défendu, un évènement qui a été initié par l'Office du Tourisme de Sainte Marie et par l'Association Cétamada (Association œuvrant dans la protection des mammifères marins).

Les enjeux et les passerelles entre tourisme – environnement – développement économique sont aujourd'hui plus que jamais indispensables et inévitables. Le Festival des Baleines a permis de mesurer concrètement toute l'étendue des opportunités de ces synergies. Au cœur d'une zone économique à fort potentiel composé des îles vanilles et de la côte Est de l'Afrique, l'île Sainte Marie s'est imposé comme la terre d'accueil du Festival des Baleines qui s'est déroulé du 04 au 12 Juillet 2015, évènement fédérateur et mobilisateur, tourné vers le développement touristique et économique.

I- RAPPEL DES OBJECTIFS

1- TOURISME

- Développement de l'intérêt de la destination touristique de Sainte Marie et des synergies touristiques des îles vanilles
- Développement de la promotion de la Destination Sainte Marie
- Lancement des courts et moyens séjours sur l'île.

2- ENVIRONNEMENT SENSIBILISATION ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Ce deuxième volet concerne plus l'association partenaire : Cétamada, le partenaire de l'Office du tourisme dans l'initiation du Festival des Baleines.

- Développement des travaux de recherche via l'Association Cetamada
- Mise en place du 1er congrès scientifique mondial autour de la baleine à bosse
- Ouverture d'un centre d'information sur les mammifères marins

3- DEVELOPPEMENT SOCIAL

- Développement des activités communautaires
- Implication de la population durant toutes les festivités
- Campagne de sensibilisation générale autour du respect de l'environnement et de la protection des mammifères marins.

II- ACTIONS du FESTIVAL DES BALEINES

LE FESTIVAL DES BALEINES.... Les contenus.

Le festival des Baleines s'est déroulé avec succès du 4 au 12 juillet 2015 sur l'île Sainte Marie, Madagascar. L'événement a été ponctué de diverses activités comme :

- **Un congrès** : Le premier congrès mondial sur les baleines à bosse, s'est tenu en marge du Festival des Baleines du 29 juin au 3 juillet 2015. Il a rassemblé des scientifiques parmi les plus brillants. Ce congrès mondial a été créé pour faire progresser les études scientifiques et les efforts de conservation des baleines à bosse dans leur site d'alimentation, leur site de reproduction et de leur migration. Cela a été un rassemblement de chercheurs, de scientifiques et d'organismes travaillant sur différents programmes de recherche et de conservation, pour favoriser les échanges de compétences et les partenariats. www.hwwc2015.org, il est à noter que ce congrès a été géré à part et directement par le HWWC (HumpbackWhale World Congress).



- **Deux défilés carnavales** : Le défilé de sélection le 5 juillet à 10 H - La finale du défilé le 11 juillet à 13 H où était désigné le vainqueur. La sélection était faite par un jury composé de personnalités locales ayant un regard expert. Chaque village a eu la charge de fabriquer son char pour les défilés. Les 17 Fokontany de Sainte Marie étaient engagés. Un fokontany correspondait à une équipe qui était composée d'un char décoré et d'un groupe de participants effectuant un spectacle vivant.

L'organisation du défilé Carnaval a été prise en charge par une équipe de femmes regroupée sous le nom des « Drôles de Dames » dans le cadre du Festival des baleines. Pour entraîner chaque saint marien dans cet enthousiasme communicatif, ces femmes ont parcouru tous les villages de Sainte Marie. Chaque équipe était conseillée par une personne de l'association des "Drôles de Dames". Chaque participant avait reçu une calèche servant de base à la construction du char et une participation financière pour les matières premières. Les matériaux utilisés pour construire le char devaient être issus en grande parties des ressources locales et traditionnelles.



Carnaval du Festival des Baleines 2015

- **Une foire exposition** composée de stands présentant les curiosités artisanales de Sainte Marie et d'ailleurs mais aussi des services à la personne et d'autres produits consommables ou pas. La partie exposition s'est tenu sur un espace dédié en centre ville en bordure du port. Le potentiel exposant était de 40 modules de 3 x 2 m. Les stands étaient fabriqués en Ravimpotsy et totalement inspirés de l'architecture des maisons Saint Mariennes. Chaque stand était équipé d'électricité, d'une table, de 2 chaises et donnait droit à 2 entrées aux concerts.



- **Des concerts quotidiens**, une scène était animée de jour comme de nuit à proximité de la foire exposition sur le port. L'organisation avait souhaité une ouverture à toutes les cultures musicales Malgaches et d'ailleurs, comme La Réunion et les autres îles Vanilles, à faire découvrir aux festivaliers. Le but de ces animations musicales était de réunir les goûts de tout le monde, de tous âges, de toutes tendances et d'origines, de revoir des artistes oubliés, de découvrir de jeunes talents et bien sûr de réentendre les grandes stars du moment.



- **Le cinémathéâtre** s'est tenu dans la salle des fêtes, en centre ville, à proximité des zones concert et exposition. Un contenu riche et varié sur les mammifères marins et particulièrement sur la baleine à bosse : Des projections de films et documentaires, des exposés et conférences faits par des spécialistes ou par des éco volontaires qui avaient pour but de faire une sensibilisation autour de la conservation de la biodiversité



Des sorties en mer : des sorties en mer pour voir les Baleines à des prix très compétitifs (réduction de 75% par rapport au tarif normal) ont été proposées à tous les nationaux désirant sortir à la découverte des Baleines à bosse. Nombreux ont pu participer à ces sorties baleines organisées avec un départ tous les après-midi à 13h pour un circuit en mer

d'environ deux heures ; Les comportements des baleines allant de la frappe de la nageoire caudale et pectorale, les sauts impressionnants hors de l'eau ou les frappes de rostre étaient tout simplement extraordinaires. Les participants ont pu exprimer leur enchantement, ce fut d'après eux une expérience inoubliable



- **Dola Nosy** : les jeux de l'île. De nombreux jeux et compétitions ont été organisés pendant toute la durée du festival. Certains limités à la population locale, d'autres ouverts à des participants extérieurs tant de Madagascar que des Iles Vanilles et de l'international.

- **Le Trail des baleines** : Une course à pied de 20 km pour les plus entraînés et de 5 km pour ceux qui voulaient essayer ont été organisées. Des parcours accidentés alternant les plages côtes Est et Ouest et le tracé accidenté de la traversée de l'île. Départ et arrivée en centre ville.
- **Les joutes** : Des compétitions de joutes inspirées des célèbres rencontres méridionales françaises, et adaptées à nos pirogues préparées spécialement à l'occasion, ont été également organisées et ont ravi les spectateurs.
- **Tournoi de pétanque**: Pris en charge et organisé par le club local, ce tournoi de pétanque officiel a déplacé les meilleurs joueurs de Madagascar donc les meilleurs joueurs du monde.

LE FESTIVAL DES BALEINES.... Les chiffres.



Sensibilisation lors des descentes dans les villages

17 Fokontany (quartiers répartis) touchés

27 000 habitants sensibilisés autour des actions du Festival des baleines et la protection des baleines à bosse

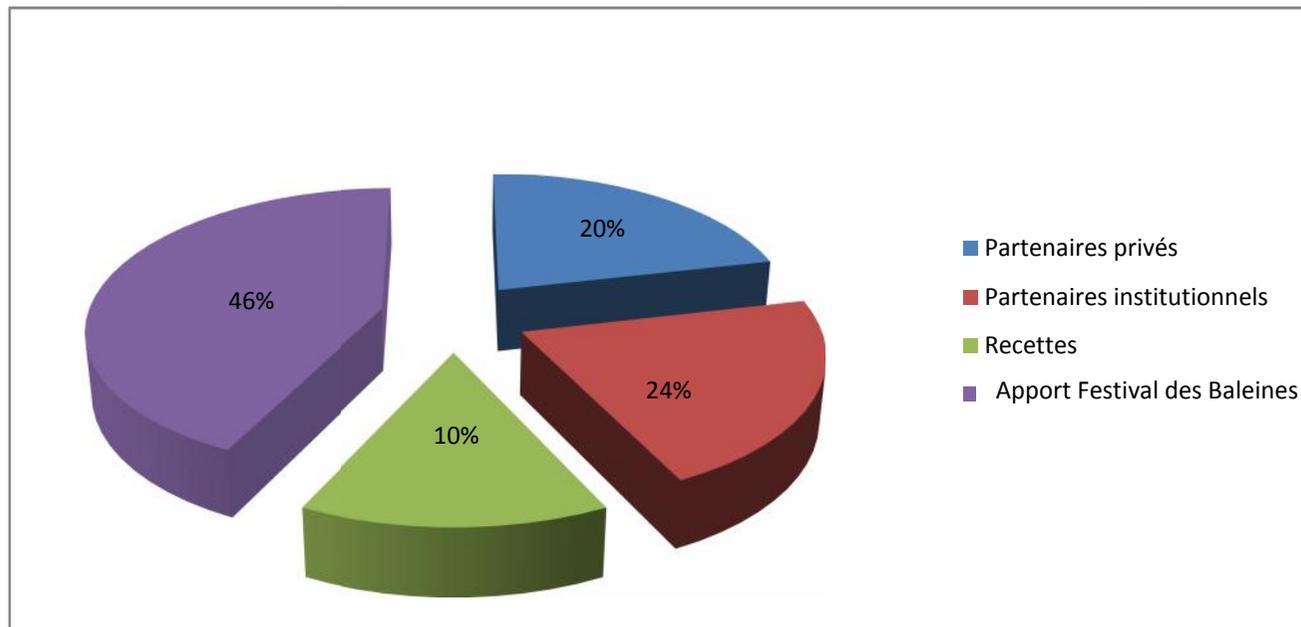
Nombres de participants directs dans l'organisation du Festival des Baleines

ACTIVITES	NOMBRES
Equipe d'organisation	100 employés directs pour l'organisation (construction, nettoyage, logistique) du Festival des Baleines du 04 au 12 Juillet
Congrès Scientifique	74 participants dont 37% chercheurs, 32% étudiants scientifiques, 6% institutionnels, 25% passionnés 15 pays représentés
Carnaval du Festival des Baleines	22 Chars 30 personnes par char soit plus de 600 participants 4000 spectateurs
Foire exposition	40 exposants 50% de Sainte Marie 50% de Madagascar : Tamatave-Majunga- Tana
Cinémada	300 personnes par jour salle complète 2700 participants du 04 au 12 Juillet
Concerts et animations	24 artistes participants 50% de Sainte Marie 48% de Madagascar 2% de la Réunion Plus de 1000 spectateurs par jour
Jeux de l'île	40 participants pour le trail des Baleines 45 personnes pour les tournois de pétanque 45 personnes pour les tournois de joute

Nombres de visiteurs à Sainte Marie du 03 au 12 Juillet

<u>Arrivée en Bateau :</u>	<u>Arrivée en Avion :</u>
2 520 visiteurs 81% de nationalité Malagasy non résidents à Ste Marie 19% de touristes étrangers	480 visiteurs sur 2500 personnes escomptées, cette baisse de fréquentation est due au problème de la compagnie Air Madagascar

Financement du Festival des Baleines



III- LES ACTIONS FINANCEES PAR LA COI

L'appui financier de la Commission Océan Indien a été pour beaucoup dans la réalisation de l'événement Festival des Baleines du 04 au 12 Juillet 2015 dernier. Pour rappel, la COI a donné son accord sur le financement des trois axes cités ci-après dans le cadre de l'organisation du Festival des Baleines.

1- Le réaménagement de l'espace vert d'Ambodifotatra et réhabilitation du bureau de l'OTSM :

Dans le financement de la Commission de l'Océan Indien octroyé à l'Office du Tourisme de Sainte Marie pour le Festival des Baleines, il était prévu la réhabilitation de l'ancien bâtiment servant de bureau à l'Office du Tourisme idéalement localisé pour l'accueil des visiteurs. Il a aussi été question de réaménager l'espace vert autour.

Il s'avère qu'aujourd'hui, malgré l'accord de la Commune urbaine sur l'occupation du bâtiment par l'Office du tourisme de Sainte Marie, l'OTSM n'a pu s'y installer suite à l'occupation illicite du Député de Sainte Marie dans le bâtiment. Vous trouverez ci joint en annexe de ce rapport la lettre de la Commune à ce sujet ainsi que la lettre du Président de l'Office du Tourisme de Sainte Marie. L'occupation de ce bâtiment est devenue à ce jour un sujet compliqué entre le Député élu à Sainte Marie et l'Office du Tourisme de Sainte Marie.

Face à cette situation, et en tenant compte du fait que nombreuses étant encore les dépenses liées à la rubrique « réhabilitation » dans l'organisation du Festival des Baleines, l'Office du Tourisme de Sainte Marie a été amené à proposer d'affecter le budget de la réhabilitation du local prévu dans la demande de financement pour le bureau de l'OTSM (avec l'accord de la COI) à l'appui à la réhabilitation de la salle des fêtes qui a permis d'accueillir le « Cinémada », un programme de sensibilisation du public avec la diffusion de films et documentaires ainsi que pour la tenue des conférences autour des mammifères marins, destinées à la population .

1-1- Réhabilitation de la salle des Fêtes du centre ville

La salle des fêtes de Sainte Marie est un bâtiment appartenant à la Commune Urbaine de Sainte Marie , servant de salle de conférence, de salle de réunions pour le grand public, ou tout simplement de salle de spectacle et d'animations pour la population de Sainte Marie. Le Festival des Baleines a utilisé cette salle pour la projection des films documentaires « Le Cinémada », et a décidé de réhabiliter celle-ci pour accueillir les participants de ce programme Cinémada.

Intervention de réaménagement :

- Toiture
- Peinture intérieur et extérieur
- Sanitaires

Salle des fêtes d'Ambodifotatra entièrement renovée



Extérieur



Intérieur

2- Appui à la participation de la population locale au défilé Carnaval du Festival des Baleines:

Dix sept villages répartis du Nord au Sud, d'Est en Ouest de l'île ont participé à ce défilé Carnaval - spectacles vivants illustrant les thèmes de chacun des chars : "Sainte Marie, cultures et traditions". La mise à disposition des chars, la décoration, le déplacement des villageois, leur nourriture, ainsi que leurs costumes ont été financés en partie par la subvention accordée par la COI.

N°	VILLAGES	THEME	RESPONSABLE PAR VILLAGE (Drôle de Dames)
1	AMBODIRANO	Pêche à la langouste	Mme Julienne RASOAZANDRY
2	AMBATORAO	Tradition lors d'un échouage de baleine	Mme Julienne RASOAZANDRY
3	IFOTATRA	Fabrication de Betsabetsa (alcool)	Mme PATRICIA
4	ANIVORANO	Coiffure et habillement traditionnel	Mme PATRICIA
5	LOUKINTSY	Lutte de zébu	Mme Sarah CLAUDETTE
6	SAHASIFOTRA	Poulpe crachant son encre (proverbe Saint Marien)	Mme PATRICIA
7	MAROMANDIA	Princesse Betty	Mme Sarah CLAUDETTE
8	ANAFIAFY	Pêche traditionnelle	Mme Caéroune MARINTELLE
9	ANKOBAOBA	La légende d'Ibrahim (histoire de Sainte Marie)	Mme Caéroune MARINTELLE
10	AMBOHITRA	Habitation traditionnelle	Mme Caéroune MARINTELLE
11	ANALARAJY	Radeau de pêche	Mme Nirina ANDRIATIANA
12	AMBODIFOTATRA	Bateau pirate	Mme Lisianne RANDRANELSON
13	SAINT JOSEPH	Utilisation du Coco : habillement traditionnel	Mme Freda ISSOUF
14	MAHAVELO	Pêcheur en pirogue	Mme Clarisse SAGUI
15	AMBODIFORAHA	Travail de forge	Mme Marie ANNICK
16	VOHILAVA	La Baleine	Mme Laure TOBE
17	ILES AUX NATTES	Scène de vie Saint Marianne	Mme Laly SOAZARA

CARTE DE SAINTE MARIE AVEC LA SITUATION GEOGRAPHIQUE DES VILLAGES



Les calèches financées par la COI : Afin de faciliter la logistique des villageois pour trouver le support pour le défilé de chars, l'organisation a pensé à la mise à disposition de calèche. Dans la subvention de la COI, il a été prévu de financer l'achat de ces calèches. Le Festival des Baleines a donc passé une commande de vingt calèches : 17 pour les villages, 1 pour l'OTSM, 1 pour Cétamada, 1 pour la circonscription scolaire de Sainte Marie). Par manque de matériaux(support en fer, pneus) ces calèches ont été fabriquées sur Tamatave et ont été acheminées par bateau sur Sainte Marie.



Arrivée des calèches



Village Ambodifotatra



Village d'Ambatorao



Village de Maromandia



Village d'Anafiafy

Quelques photos de char décoré sur un support de calèche

La logistique du Carnaval financée par la COI

Bien qu'ils soient motivés, mais compte tenu de leur précarité, les villageois ne pouvaient se permettre de participer au Défilé de chars, de prendre en charge leurs déplacements au départ de leurs villages vers la ville où se tenaient les festivités, d'acheter des matières pour leurs déguisements ou de décorer leurs chars. C'est pourquoi il a été nécessaire que l'organisation prenne en charge cette logistique. Ceci a pu se faire grâce à l'appui de la Commission de l'Océan Indien. Cette logistique a donc été confiée à l'équipe des drôles de dames qui prenaient en charge toute l'organisation allant de l'appui au niveau des montages des chars jusqu'à l'organisation des repas et des transports des villageois :

- Un budget de 500 000ariary a été alloué à chaque Village et a été géré par les drôles de dames pour la décoration des chars et les costumes
- Le repas du midi des villageois les jours du Carnaval le 05 et 11 Juillet a été pris en charge par le Festival des Baleines
- Le transport des villageois vers la ville a également été pris en charge par l'organisation

Quelques photos des costumes des villageois lors du Carnaval du Festival des Baleines



3- Appui à la participation des artisans locaux aux stands expositions

Toujours dans le but d'impliquer la population locale, et plus précisément les artisans locaux pour développer la filière artisanat, des stands ont aussi été prévus pour ces villages lors du Festival des baleines afin qu'ils puissent exposer leurs artisanats. Sachant que les stands expositions étaient en location, une partie de la subvention de la commission de l'Océan Indien a servi à l'appui à la mise à disposition d'espace (stands) pour ces artisans locaux lors de la foire exposition du Festival des Baleines qui s'est tenue tous les jours du 04 au 12 Juillet 2015.



Modèle des stands



Les stands expositions occupés par les artisans locaux

DEUXIEME PARTIE

RAPPORT FINANCIER

I- RECAPITULATIFS DES DEPENSES

Désignation	Coût unitaire en Ariary	Montant en Ariary	Montant en Euros (1Eur=3000Ar)	Référence des pièces justificatives N°	Fournisseurs
I- Remise en état de la salle des fêtes pour le Cinémada					
<u>Fourniture pour peinture bâtiment</u>					
06 Spatules	6 500	39 000			
12 Brosses métalliques	2 500	30 000			
10 Rouleaux à peinture	8 000	80 000			
10 Boîtes de peintures blanc Int (5kg)	70 000	700 000		FBS15/COI/I/001	MAGASIN CHEZ
05 Rouleaux scotch	50 000	250 000		d'un montant total de	MICHEL
04 Boîtes peinture ivoire ext (25kg)	90 000	360 000		2 216 500Ariary	
05 Boîtes de peinture à l'huile rouge basque (1kg)	54 000	270 000			
05 Bidons chaux grasses blanc	44 000	220 000			
05 Boîtes de peinture jaune ext	97 500	487 500			
Sous total 1		2 216 500	739		
<u>Installation électrique du bâtiment</u>					
01 Modification de branchement	90 385	90 385		FBS15/COI/I/002	JIRO SY RANO
39m Câble torsade alu en auto	6 947	270 933		d'un montant total de	MALAGASY
06m Câble torsade sur façade	7 924	47 544		514 174Ariary	
02 soplitude de 23	7 458	14 916			
01 Pose compteur	4 700	4 700			
Sous total 2		514 174	171		
<u>Sanitaire et plomberie</u>					
02 lavabos	250 000	500 000		FBS15/COI/I/003	MAGASIN CHEZ
04 Robinets	12 500	50 000		d'un montant total de	MICHEL
10m Tuyaux	10 000	100 000		735 000Ariary	
02 boîtes de colle plastique	17 500	35 000			
05 Coudes	10 000	50 000			
Sous total 3		735 000	245		

<u>Matériaux pour dallage</u>						
04m3 de sable gros grain	20 000	80 000				
01 voyage livraison sable	70 000	70 000				
19 Fer 8	16 000	304 000		FBS15/COI/I/004	QUINCAILLERIE MAHAZATRA	
08 Fer 6	10 400	83 200		d'un montant total de		
03kg Fel recurt	6 000	18 000		2 280 200Ariary		
25sacs ciment	31 000	775 000				
540 Parpaings	1 500	810 000				
16 Bois rond	5 000	80 000				
01 voyage livraison parpaing	60 000	60 000				
	Sous total 4	2 280 200	760			
<u>Main d'œuvre des travaux</u>						
Main d'œuvre peinture (intérieur/extérieur)	500 000			FBS15/COI/I/005	MR DOLA	
Main d'œuvre dallage intérieur	500 000	1 200 000		d'un montant total de		
Main d'œuvre plomberie	200 000			1 200 000Ariary		
	Sous total 5	1 200 000	400			
<u>Matériaux de nettoyage</u>						
01 boîte plastique					MAGASIN CHAN KAN MARIE HELENE	
01 Serpillère	26 000	26 000				
01 torchon	6 000	6 000		FBS15/COI/I/006		
01 Balai	2 800	2 800		d'un montant total de		
04 Balai WC	6 500	6 500		86 100Ariary		
04 corbeilles poubelles	8 000	32 000				
	3 200	12 800				
	Sous total 6	86 100	29			
II-Appui à la participation des villages au défilé Carnaval						
<u>Achat des calèches support char</u>						
20 calèches	1 000 000	20 000 000		FBS15/COI/II/001	GARAGE HERY TAMATAVE	
	Sous total 7	20 000 000	6 667	d'un montant total de 20 000 000Ariary		

<u>Logistique pour chaque village (décoration, costume)</u>	500 000	500 000		
Village Ambodirano	500 000	500 000		
Village Ambatorao	500 000	500 000		
Village Ifotatra	500 000	500 000		
Village Anivorano	500 000	500 000		
Village Loukinty	500 000	500 000		
Village Maromandia	500 000	500 000		
Village Anafiafy	500 000	500 000		
Village Sahasifotra	500 000	500 000		
Village Ankobaoba	500 000	500 000		
Village Ambohitra	500 000	500 000		
Village Analarajy	500 000	500 000		
Village Ambodifotatra	500 000	500 000		
Village Saint Joseph	500 000	500 000		
Village Ambodiforaha	500 000	500 000		
Village Mahavelo	500 000	500 000		
Village Vohilava	500 000	500 000		
Village Iles aux nattes				
Sous total 8		8 500 000	2 833	
<u>Logistique repas des villageois</u>				
Riz (39 sacs)	64 000	2 496 000		
Viande (90kg)	7 000	630 000		
Boisson (18 cageots)	24 000	432 000		
Sous total 9		3 558 000	1 186	
<u>Logistique transport</u>				
Carburant du 05/07/15 carnaval d'ouverture (180L)	3 150	567 000		
Carburant du 11/07/15 carnaval de fermeture(180L)	3 150	567 000		
Sous total 10		1 134 000	378	
<u>III-Appui à la participation des artisans locaux aux stands expositions</u>		600		
Mise à disposition de stands sur une espace de 30m ²	Fft	1 800 000		
Sous total 10		1 800 000	600	
GRAND TOTAL		42 023 974Ariary		
			14 008Euros	

FBS15/COI/II/002
d'un montant total de
8 500 000Ariary

**DROLES DE
DAMES**

FBS15/COI/II/003
FBS15/COI/II/004
FBS15/COI/II/005

**MAHAFAPO
BOUCHER ZAZA
MAHAHAPO**

FBS15/COI/II/006
FBS15/COI/II/007

STATION TOTAL

FBS15/COI/III/001
d'un montant total de
1 800 000Ariary

**FESTIVAL DES
BALEINES**

II- MODALITES DES TRANSACTIONS

Avis de crédits de l'arrivée des 50% du financement soit 7000Euros:

EXTRAIT DE COMPTE DU 23/06/2015 AU 23/06/2015

00495 SAINTE-MARIE

OFFICE DU TOURISME DE SAINTE MARIE
CAV OPCA ASSOCIATION RESIDENTIELLE
AMBODIFOTATRA
SIS NORV BOBANA

Agence : 00495 SAINTE-MARIE

Date	Libelle operation	Val	Debit	Credit
	solde dernier relevé			
23/06	VIRE EBDO DE COMMISSION INDIEN + CLOKAN INDIEN IDE 7000.00 EUR N REP RPT01328418 IDONT TVA 20%			

Page 1 / 1

BFV-SG

Conclusion

Le succès de l'événement Festival des Baleines 2015 constitue le fer de lance du développement de l'île Sainte Marie car toutes les actions tendaient vers un développement durable qui visait à la fois à la sauvegarde de l'environnement à travers la protection des mammifères marins et de leur habitat, mais aussi au développement économique de l'île grâce à l'essor du tourisme ainsi qu'au développement social à travers l'implication de la population locale.

Les résultats sont :

Sur le plan environnemental :

-Conscientisation et responsabilisation de tout un chacun sur la protection des mammifères marins et le respect de l'environnement

Sur le plan économique :

- Augmentation de la notoriété de la destination, pour un meilleur résultat pour le Festival des Baleines 2016

Sur le plan social :

- Une population motivée et impliquée

En résumé, le Festival des Baleines 2015 dans tout son contenu a été un franc succès.

ANNEXES

MAGASIN CHEZ MICHEL

Sainte Marie le, **17^e JUIN 2015**

TEL : 034 29 913 23
 AMBODIFOTATRA
 SAINTE MARIE

N° STAT : 5510132 1991 1 000005
 NIF: 5933555
 RCS : 2003 A 000328

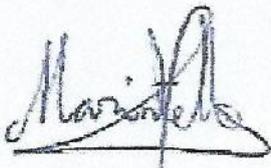
FACTURE N° 11018

DOIT: FESTIVAL DES BALEINES (Peinture Salle des fêtes)

Quantité	Désignation	PU en Ariary	Montant en Ariary
6	Spatule	6 500	39 000
12	Brosse métallique	2 500	30 000
10	Rouleaux à peinture	8 000	80 000
10	Boîte de peinture blanc int (5kg)	70 000	700 000
5	Rouleaux scotch	50 000	250 000
4	Peinture ivoire ext (25kg)	90 000	360 000
5	Peinture à l'huile rouge basque (1kg)	54 000	270 000
05	Bidons de chaux blanc	44 000	220 000
5	Peinture pour tôle (25kg)	97 500	487 500
		TOTAL	2 216 500

Arrêtée la présente facture à la somme de : « *Deux millions deux cent seize mille cinq cent Ariary* »

Le Client



PAYE-LIVRE

Le Fournisseur



Les marchandises vendues ci-dessus sont livrées en bon état et conforme.

MAGASIN CHEZ MICHEL
TEL : 034 29 913 23
AMBODIFOTATRA
SAINTE MARIE

Sainte Marie le, 1^{er} JUIN 2015

N° STAT : 5510132 1991 1 000005
NIF: 5933555
RCS : 2003 A 000328

FACTURE N° 11019

DOIT: FESTIVAL DES BAINES (Salle des fêtes)

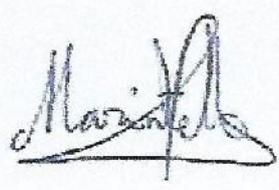
Quantité	Désignation	PU en Ariary	Montant en Ariary
2	Lavabo	250 000	500 000
4	Robinets	12 500	50 000
10	Tuyau en mètre (16/20)	10 000	100 000
2	Colle plastique en boîte	17 500	35 000
5	Coudes	10 000	50 000
		TOTAL	735 000

FAIT LIVRE

Arrêtée la présente facture à la somme de : « Sept cent trente cinq mille Ariary »

Le Client

Le Fournisseur



Les marchandises vendues ci-dessus sont livrées en bon état et conforme.

TRANOMBAROTRA
MAHAZATRA
 QUINCAILLERIE GENERALES

Sainte Marie, le 19/06/2015

FACTURE PROFORMA N° 50

Ambodifotatra
 SAINTE - MARIE
 Tél: 57 401 95

W.C

VENTE AUX CONSOMMATEURS UTILISATEURS

Client DOLA FESTIVAL DES BALEINETS
 Adresse Sainte Marie

Quantité	DESIGNATION	Prix Unit.	MONTANT
04 m ³	Sable gros grain	20.000	80.000
01	Voyages Sable - à	70.000	70.000
19	Fer φ 8	16000	304.000
08	Fer φ 6	10400	83.200
03 ba	Fel recurt à	6000	18.000
25	Sacs ciment CP PAIÉ	31000	775.000
540	Parping φ 10 à	1500	810.000
16	Sapin (bois)	5000	80.000
01	Voyages Parping	60.000	60.000

Arrêtée la présente facture à la somme de Deux millions deux cent quatre vingt mille deux cent quatre MONTANT TOTAL 2.280.200 €

Le Client **Pré N° FBSIS/COI/I/004**

Le Livreur

Le Fournisseur

[Signature]

FACTURE N° 2
 Le 13/10/15
 M. FESTIVAL DES
 BAILEINTS
 Stat. /
 NIF 3.0018.36.327

MR. DOLA

Qté	DESIGNATION	P.U.	MONTANT
01	TRAIN D'OEUVRE PEINTURE SALLE DES FETES (INT & EXT)	FFT	500.000 Ar
01	TRAIN D'OEUVRE OUVRAGE INT SALLE DES FETES	FFT	500.000 Ar
01	TRAIN D'OEUVRE PLOMBERIE	FFT	200.000 Ar
Recu N° FBS 15/COI/I/005			

Arrêté à la somme de : UN MILLION DEUX CENT MILLE ARARY TOTAL 1.200.000 Ar

Le Fournisseur
Dola

Le Client

MAGASIN

Sainte-Marie, le 04/07/2015

CHAN KAN MARIE HELENE

Facture N° 90137

Marchandises Générales

Ambodifotatra

Sainte-Marie

Tél : 57 400 06

M FESTIVAL DES BALEINES

Stat : 5211832 1992 0 00004 du 02/01/1980

NIF : 4000177826 du 22/03/2011

DOIT

Quantité	DESIGNATION	Prix Unitaire	MONTANT
01	bte blastique	Ar 26000	Ar 26000
01	Serpillière	Ar 6000	Ar 6000
01	Torchon	Ar 2800	Ar 2800
01	Balai	Ar 6500	Ar 6500
01	Balais U.C	Ar 8000	Ar 32000
01	Corbeilles	Ar 3200	Ar 12800

TOTAL Ar 61000
 PAYÉ en espèces
 Arrêtée la présente facture à la somme de Quarante vingt six mille

cent Quatre
 Signature Client

Responsable

Puis N° FBS 15/001/E/006

GARAGE HERY

Lot 1 G Claf Haven Pte 11/33

Stat : 50201 31 2008 0 00392

NIF : 143 796 710

Tel 032 48 058 96

TOAMASINA

TOAMASINA # 23 Juin 2015

FACTURE

N° 18/06

OFFICE DU TOURISME
DE Ste MARIE

Quantité	DESIGNATION	P. U.	Montant FC
20	Coliche 5 Mcb. > 1.20	1.000.000	20.000.000

Arrêt: la présente facture à la somme de vingt millions

TOTAL 20.000.000

millions

Carre et papiers

Signature.

Pièce N° FBSIS/COI/II/001



ETAT DES PAIEMENT DES DROLES DE DAMES POUR LA LOGISTIQUE DES VILLAGES – CARNIVAL FESTIVAL DES BALEINES

BUDGET : 500 000ARIARY/ VILLAGE

N°	VILLAGES	THEME	RESPONSABLE (Drole de Dames)	Montant	Emargement
1	AMBODIRANO	Pêche à la langouste	Mme Julienne RASOAZANDRY	500 000AR	<i>S. Rasoazandy</i>
2	AMBATORAO	Tradition lors d' un échouage de baleine	Mme Julienne RASOAZANDRY	500 000AR	<i>S. Rasoazandy</i>
3	IFOTATRA	Fabrication de Betsbetsa (alcool)	Mme PATRICIA	500 000AR	<i>Patricia</i>
4	ANIVORANO	Coiffure et habillement traditionnel	Mme PATRICIA	500 000AR	<i>Patricia</i>
5	LOUKINTSY	Lutte de zébu	Mme SARAH	500 000AR	<i>Sarah</i>
6	SAHASIFOTRA	Poulpe crachant son encrre (proverbe Saint Maricn)	Mme PATRICIA	500 000AR	<i>Patricia</i>
7	MAROMANDIA	Princesse Betty	Mme SARAH	500 000AR	<i>Sarah</i>
8	ANAFIIFY	Pêche traditionnelle	Mme Caéroune MARINTILLE	500 000AR	
9	ANKOBAOBA	La légende d'Ibrahim et le Sorquai (histoire de Sainte Marie)	Mme Caéroune MARINTILLE	500 000AR	<i>Caéroune</i>
10	AMBOHITRA	Habitation traditionnelle	Mme Caéroune MARINTILLE	500 000AR	<i>Caéroune</i>
11	ANALARAIVY	Radeau de pêche	Mme NIRINA ANDRIATIANA	500 000AR	<i>Nirina</i>
12	AMBODIFOTATRA	Bateau pirate	Mme Hortense SOAZARA	500 000AR	<i>Hortense</i>
13	SAINT JOSEPH	Utilisation du Coco : habillement traditionnel	Mme Freda ISSOUF	500 000AR	<i>Freda</i>
14	MAHAVELO	Pêcheur en pirogue	Mme Clarisse SAGUI	500 000AR	<i>Clarisse</i>
15	AMBODIFORAHA	Travail de forge	Mme Hortense SOAZARA	500 000AR	<i>Hortense</i>
16	VOHILAVA	La Balceine	Mme Laure TOBE	500 000AR	<i>Laure</i>
17	ILES AUX NATTES	Scène de vie Saint Maricme	Mme Laly SOAZARA	500 000AR	<i>Laly</i>
TOTAL				8 500 000AR	

Arrêté à la somme de huit millions cinq cent mille Ariary.

PAYE le **14 JUN 2015**

Puis N° FB515/COI/II/062

Magasin MAHAFAPOU

Marchandises Générales
et Boissons Alcooliques
Ambodifotatra
SAINTE MARIE

Tel : 57 400 99

NIF : 2000333402

Stat : 51253 32 1995 0 00006

Sainte-Marie, le

08/07 2015

FACTURE N° 0070355

Client : Festival de R.

Adresse :

Quantité	DÉSIGNATIONS	P.U	MONTANT
X 18 cots	Poisson de	24000	432 000
payé par chèque			
Vje			
Quatre cent trente deux mille Arsay			
TOTAL			432 000

Le Client

[Signature]

Le Fournisseur,

Pica FBS15/COI/II/005



TOTAZ
 TOTAZ MADAGASCAR
 SSI OLAZA et St Marie



NOTE D'ACHAT / FACTURE

N^o 00-2302

Date 05.07.15

Doit: Carnaval Festival

QTE	DÉSIGNATION	PU (M)	MONTANT (M)
180L	gazole	3150	567.000
			et dixième
		TOTAL	567.000

Arrête à la somme

de: Cinq cent soixant sept mille Ariary

Cachet et signature

[Signature]

Pice FBS 15 / 001 / II / 006

TOTAL

TSAMI MADAGASCAR
SSA DIAZAKA Santa Marie



NOTE D'ACHAT / FACTURE

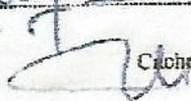
N° 002803

Date: 11.07.15

Doit: carnaval festival.

QTE	DÉSIGNATION	PU (M)	MONTANT (M)
180L	gazole	3150	567.000
			et dividend
		TOTAL	567.000

Arrête a la somme
de Cinq Cent Soixant sept
mille Francs


Cachet et signature

Piea FBS 15/COI / II / 007



FACTURE 13 JUL. 2015

DOIT : OFFICE DU TOURISME DE SAINTE MARIE

DESIGNATION	QUANTITE	MONTANT
Mise à disposition espace pour les artisans locaux aux stands de la foire exposition du Festival des Baleines du 04 au 12 Juillet 2015	6 modules de 3mx2m	1 800 000 Ariary
TOTAL		1 800 000 Ariary

Arrêtée la présente à la somme de : « Un million huit cent mille Ariary »

FESTIVAL DES BALEINES

FESTIVAL DES BALEINES
Avenue La Bigorne
Sainte Marie
NIF 200153632

La Gérante

Caéroune MARINELLE

Prise N° FBS 15/COI/III/001



Sainte Marie
Office du Tourisme

OFFICE du *TOURISME* de *SAINTE MARIE*
(OTSM)

Ambodifotatra - (515) Ile Sainte Marie - Madagascar

Madame DE TOMA CADINOUCHE

COI

Ile Sainte Marie le 2 juillet 2015,

Objet : Contrat d'exécution de subvention octroyée par la COI

Madame ,

Je viens de signer le contrat de d'exécution de subvention octroyée par la COI pour l'action « Appui au Festival des Baleines du 04 au 12 juillet 2015 » or il s'avère qu'une partie de l'action pour laquelle la subvention a été demandée reste encore soumise à une décision Communale qui a tardé à venir , et qui ne convient pas à la demande faite par l'OTSM ...

Cette partie de la subvention concerne la réhabilitation du bâtiment de l'Office du Tourisme de Sainte Marie et de ses alentours , et la rénovation des espaces verts du Barachois .

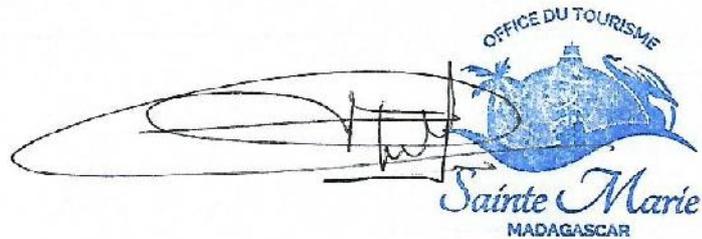
Ce bâtiment affecté depuis toujours aux intervenants locaux du secteur Tourisme de Sainte Marie , qui était inoccupé jusqu'à aujourd'hui avait fait l'objet de demandes écrites répétées de l'OTSM auprès de Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de Sainte Marie , lequel m'avait donné son accord verbal, ce qui nous avait amené à demander une subvention pour le rénover dans le but d'en faire une vitrine du tourisme à Sainte Marie .

Une dernière demande pressante datant du 9 mai 2015 (que vous trouverez ci jointe) déposée en mains propres par moi-même auprès du PDS de Sainte Marie , demandait une réponse avant le 15 mai ...

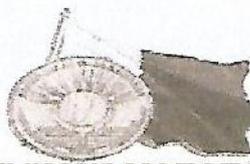
Cette réponse a bien été donnée , datée du 15 mai , elle a été déposée sur mon bureau le 17 mai , malheureusement après mon départ sur l'île de la Réunion où il j'y étais pour raisons de santé jusqu'au 25 juin dernier . (Vous trouverez également cette lettre ci jointe) .

Je verrai le PDS incessamment car ce dernier doit rentrer de l'île de la Réunion , et je lui déposerai une lettre pour lui faire part de notre extrême embarras vis-à-vis de la COI du fait de sa réponse , et nous espérons encore trouver une solution afin qu'il reconsidère l'affectation de ce bâtiment ; Nous lui demanderons un document officiel que nous vous enverrons , et vous tiendrons bien sûr informé de la suite de nos tractations .

Restant à votre disposition , et en vous remerciant de votre collaboration et de votre appui , nous vous prions d'agrèer , Madame , à l'assurance de nos meilleurs sentiments .



Jean Jacques Ravello (PCA)



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fivavaha - Tonindrazana - Fandrosoana

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE LA DÉCENTRALISATION
DIRECTION PROVINCIALE ET DE
LA DÉCENTRALISATION
PRÉFECTURE DE SAINTE-MARIE
COMMUNE URBAINE
DE SAINTE-MARIE

N° 161 /COM/SM/PDS/15

Sainte-Marie, le 15 Mai 2015

Le Président de la Délégation Spéciale
de la Commune Urbaine,

-Sainte-Marie

à

Monsieur Le Président
de l'Office du Tourisme,

-Sainte-Marie

Objet : *Bâtiment du Centre
Multi média, Barachois.*

Réf : *V/lettre en date du 09.05.15*

Monsieur Le Président,

Nous nous sommes effectivement rencontrés à plusieurs reprises pour parler de l'affectation du Bâtiment du Centre Multi média du Barachois en faveur de l'Office du Tourisme de Sainte-Marie.

Presque en même temps, la Délégation du Tourisme de Sainte-Marie, délogée de son bureau de l'Îlot-Madame, était également à la recherche d'un local-bureau.

Il nous paraît raisonnable alors, comme antérieurement, la cohabitation de la Délégation du Tourisme et de l'Office, pour une bonne coordination des activités ; et croyant bien faire, nous avons dressé un Arrêté municipal, accordant la demande de la DTO, d'occuper une partie du Bâtiment.

Nous avons mis un peu de temps pour nous débarrasser des matériels emmagasinés dans la partie nord du bâtiment, car les clés étaient introuvables...Nous avons su plus tard que celle de la porte de la cabine du devant était en possession de l'Association « Trozona ». Quand nous sommes allés la chercher, la clé était déjà en possession de Monsieur le Député... Ceci donc en notre insu !

Mis ainsi au courant par une des Membres de l'Association Trozona, nous avons invité au Bureau de la Commune, Monsieur le Député et son Assistant, afin de discuter particulièrement de cette Salle. Et là, il nous a laissé entendre qu'il existe un Texte, émanant de l'Assemblée Nationale, permettant à un député élu d'occuper un bâtiment public comme bureau...Et il a ajouté que la salle est déjà équipée et meublée, la clé remplacée. Nous en étions très affectés de la suite de cette discussion !

Ne voulant pas cependant engager de polémique avec personne, encore moins avec certaines Institutions, nous avons finalement trouvé pour la DTO, l'un des bureaux occupés autrefois par le Commissariat de Police.

Nous tenons par ailleurs à vous informer que nous sommes destinataires de plusieurs demandes de bureau, de la part des Services Déconcentrés : le Commissariat de Police, le Service de l'Agriculture, le Service des Domaines et de Topographie, la Délégation de la Population...

Vous comprenez aisément qu'il nous serait très agréable de contenter toutes ces demandes, mais les infrastructures sont insuffisantes dans l'île.

Aussi, nous regrettons donc vivement de ne pouvoir donner une totale satisfaction à votre demande, mais les faits sont comme nous le racontons.

Assurés toutefois de votre compréhension, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Copies à

- Monsieur Le Député de Madagascar élu à Sainte-Marie
- Monsieur Le Préfet de Police
- «pour compte rendu »
- Madame la Déléguée du Tourisme
- «pour information »
- Archive/Chrono

Sainte-Marie

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
LE PRÉFET DE LA RÉGION DE SAINTE-MARIE
Président de la Délégation Spéciale
[Signature]
SIANALA Alain